|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | COMP.F.4 |
| Numéro de poste Sysper: | 90323 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Birthe PANHANS  2eme trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-04-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Notre unité F.4 est chargée du contrôle des concentrations dans le domaine des transports, des services postaux et d’autres services. Le mandat de l’unité se concentre sur la protection de la concurrence dans de nombreux secteurs de services : en plus de notre activité principale liée au transport de passagers et de marchandises par tous moyens de transports (aérien, maritime, ferroviaire et routier), nous couvrons les services postaux, la logistique, le tourisme, l’immobilier et les services de sécurité. Notre travail touche à un grand nombre de domaines ayant un impact direct sur la vie quotidienne des consommateurs de l’UE.

Conscients de l’importance de ces secteurs, notre unité s’engage à maintenir des marchés compétitifs au bénéfice de tous les consommateurs européens et au-delà. Notre unité couvre une variété d’industries, ce qui permet une courbe d’apprentissage rapide et l’exploration de différentes théories de préjudice.

Les unités de contrôle des concentrations sont organisées en réseau, offrant ainsi aux gestionnaires de dossiers la possibilité de travailler sur des concentrations dans divers secteurs, même en dehors du champ d'action de l'unité. Bien que le travail soit exigeant en raison des délais légaux stricts, il est varié, gratifiant et a un impact réel sur l'économie et la vie quotidienne des consommateurs. Les membres de l'équipe sont ouverts d'esprit et dynamiques, ce qui contribue à une atmosphère de travail stimulante. Nous encourageons les discussions ouvertes et la créativité, car les dossiers soulèvent souvent des questions juridiques et économiques nouvelles. La structure hiérarchique du réseau de contrôle des concentrations est très allégée ; les équipes de dossier, dirigées par un gestionnaire de dossier, rapportent directement au Directeur et au Directeur général adjoint responsables des concentrations.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous offrons un poste de chargé(e) de dossier dans un environnement dynamique et intellectuellement stimulant. Le cœur du travail d'un(e) chargé(e) de dossier consiste à travailler en équipe pour évaluer les structures de marché post-fusion sur la base d'informations et de preuves recueillies auprès des parties à la transaction, des participants au marché et de diverses sources publiques. Les chargé(e)s de dossier effectuent une analyse juridique et économique prospective afin de déterminer si une transaction est susceptible d'entraver de manière significative la concurrence effective sur les marchés concernés. Ils/elles sont responsables de l'enquête sur les fusions proposées, de la conduite des négociations avec les entreprises, de la rédaction de notes internes et de décisions de la Commission.

Le travail comprend des enquêtes de marché basées sur des questionnaires, des entretiens avec les acteurs du marché, des visites sur site et des discussions avec les parties à la concentration. Le poste peut également impliquer la participation à divers groupes de travail sur des questions de politique et de législation, la rédaction de notes d'information pour la direction, le Directeur général et le/la Commissaire à la concurrence et son Cabinet, ainsi que l'assistance au service juridique dans le traitement des contentieux relatifs aux cas de fusions devant les juridictions de l'Union européenne.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Le candidat idéal est une personne curieuse, dynamique, dotée de beaucoup de bon sens et qui apprécie un environnement de travail rapide et stimulant. Nous recherchons quelqu’un ayant de solides compétences analytiques et rédactionnelles, un sens de l’initiative, ainsi qu’une capacité à produire des résultats dans des délais serrés. Le candidat doit être ouvert d’esprit et travailler efficacement en équipe.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)